

COMITE SYNDICAL DU 10/04/2024 – Liste des délibérations

Le 10 avril 2024, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni sous la présidence Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 45 représentants 84 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 65 représentants 134 voix

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

BERANGER Nathalie MARCHE Emilie
REY Freddy

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michel EYMERY Clémentine
BOUCHERLE Jean-Xavier FATIGA Joseph
BREYTON Stéphanie GAUTIER Marc
CHAMPROND Nicolas GOUGOU Jocelyne
CHASSAGNON Guillaume GUSMEROLI Stéphane
CHAVAND Christelle LABRUDE Evelyne
CLOUZEAU Dominique MICHALLET Bernard
DELPHIN Maurice MONTAGNAT-RENTIER Dominique
DEVAUTON Thierry PIEUCHOT Ghislaine
ESCARON Dominique RUBIER Éric

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BALZER Armelle DUPRAZ Fabien
BELLINGHERY Éric FASOLA Frédéric
BOUZON Elodie GARCIA Murielle
CANIVET Bernard LAVAL Sylvain
CHAMPONNOIS Fabien POZO Jean-Christophe
COURTOIS Gilbert et DUPRE Jean-Jack SUCHERE Séverine
DUPERCHY Pierre TOUIHRAT Frédéric

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel PICHON-MARTIN Bertrand
DEPINOIS Marc ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie

VIAL Cédric à REY Freddy

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à GUIGUE Gilbert

FAURE Nathalie à BERANGER Nathalie

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

SUSZYLO Christophe à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

GUICHARD Annick

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BONNARDON Pierre à BREYTON Stéphanie

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

MAILLOT Isabelle à DEPINOIS Marc

PUTOT Éric à WOLFF Corine

MERLE Alain à LAVAL Sylvain

ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie

BERNARD-PEYRE Gaëlle

MOREL Véronique à WOLFF Corine

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy

DELCAMBRE Philippe

BURDET Gérard à CLOUZEAU Dominique

FRICK Cosima

DUMAS Isabelle à CLOUZEAU Dominique

GILI Sandrine

DURAND Bernard à LAVAL Sylvain

LAMIDIEU Éric

EGO Catherine à ESCARON Dominique

PICARD Christian

LAMBERT Hervé à BOUZON Elodie

SORRET Bruno

REY René à GUIGUE Gilbert

USSEGLIO-THOMASETTI Denis

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine

WDOWIAK Monika

MOLLIERE Denis

*Conformément à la loi du 17/07/1978 la communication de ces décisions est libre
sous réserve des dispositions de l'article 34 du décret du 30/12/2005*

Date d'affichage : le 11/04/2024

2024-09 – BUDGET DU SYNDICAT MIXTE - COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE

Le Comité syndical déclare :

- *Que le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur*

Pour : 134 voix

2024-10 – BUDGET DU SYNDICAT MIXTE -COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget principal du syndicat mixte*

Pour : 132 voix

2024-11 – BUDGET DU SYNDICAT MIXTE -AFFECTIONATION DE RESULTAT 2023

Le Comité Syndical

- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 par délibération du 10 avril 2024,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- *D'affecter la totalité du résultat 2023 soit 662 367.66 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).*

Pour : 134 voix

2024-12 – BUDGET DU SYNDICAT MIXTE – BUDGET PRIMITIF 2024

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 13/03/2024,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2024,*
- *Vu la délibération relative à la mise en place de la nomenclature M57 approuvée par le comité syndical du 8 novembre 2023,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'adopter le budget primitif 2024 et qui s'équilibre :*
 - *En fonctionnement à hauteur de 3 608 532.66 €*
 - *En investissement à hauteur de 2 171 150.00 €*
- *D'autoriser le Président à procéder, à compter du 01/01/2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.*

Pour : 134 voix

2024-13 – BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE – COMPTE DE GESTION DE LA TRESORIERE DU SYNDICAT MIXTE

Le Comité syndical DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par la trésorière, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour : 134 voix

2024-14 – BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget annexe du syndicat mixte*

Pour : 132 voix

2024-15 – BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE – AFFECTATION DE RESULTAT 2023

Le Comité Syndical

- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 par délibération du 10 avril 2024,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- *De reporter le solde de l'excédent de fonctionnement 2023 soit 256 905.60 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).*

Pour : 134 voix

2024-16 – BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE – BUDGET PRIMITIF 2024

- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 13/03/2024,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2024,*
- *Vu la délibération relative à la mise en place de la nomenclature M57 approuvée par le comité syndical du 8 novembre 2023,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- *D'adopter le budget primitif 2024 et qui s'équilibre :*
 - *En fonctionnement à hauteur de 626 775.60 €*
 - *En investissement à hauteur de 62 070.48 €*
- *D'autoriser le Président à procéder, à compter du 01/01/2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.*

Pour : 134 voix

2024-17 – ELECTION DES REPRESENTANTS DU 1^{ER} COLLEGE AU BUREAU SYNDICAL

Pour le 1^{er} collège :

BERANGER Nathalie, REY Freddy et VIAL Cédric sont déclarés élus au sein du Bureau syndical, au premier tour, à la majorité absolue.